VILLE DE PESSAC

Pessac écocité

Fruit d'un travail partagé entre les élus et les services municipaux : plus de 300 propositions ont été imaginées pour contribuer à l'effort nécessaire de sobriété.

Le plan Écocité de Pessac

Le 05 juillet 2022, les élus municipaux ouvraient une grande réflexion avec l'ensemble des services de la Ville, sur les impacts concrets de l'inflation sur notre collectivité.

Selon l'Insee, l'inflation a atteint 5,2% en 2022. Cette inflation aeu pour conséquence directe l'augmentation sans précédent de nos dépenses en matière d'énergie et de consommables.

La collectivité a réinterrogé son mode de fonctionnement pour poursuivre le financement de ses actions quotidiennes : le maintien des services publics de proximité, le paiement des fonctionnaires, les grands projets publics, qui répondent aux besoins d'un territoire dynamique et riche de ses 67.000 habitants, et font vivre l'économie locale.

Réduire nos consommations énergétiques pour limiter seulement les dépenses de la collectivité serait une erreur d'appréciation.

Incendies d'une violence sans précédent, épisodes de grêle et de canicule répétés depuis plusieurs mois, sécheresse aggravée, difficultés accumulées pour végétaliser les espaces publics : l'année 2022 a été particulièrement brutale sur le plan climatique et environnemental. Ces phénomènes bousculent notre quotidien et nous obligent à nous adapter, à adapter nos modes de vies. La ville de Pessac investit et impulse depuis plusieurs années des politiques publiques volontaristes en faveur d'une écologie positive qui a pour seul objectif : proposer de nouveaux modes de vie, respectueux de notre environnement, de santé et source de bien vivre ensemble.

C'est pourquoi, le plan d'actions construit **« Pessac, Eco-cité, ensemble pour une écologie de bon sens »,** recense plus de 300 propositions pour réduire nos consommations énergétiques, limiter nos dépenses de fonctionnement, et adopter de nouvelles façons de vivre, dans l'intérêt de chacun, de notre santé, de notre pouvoir d'achat et de notre planète.

Vous retrouverez à l'intérieur du dossier (consutable en bas de page) les mesures immédiates et à long terme, sur 3 axes majeurs :

- **Énergies renouvelables**
- **Efficacité énergétique**
- **Sobriété quotidienne**

Le plan Écocité a 1 an

Il s'agit également du premier anniversaire du plan de transition énergétique Écocité avec ses trois axes d'actions : sobriété, efficacité énergétique et énergies renouvelables.

Les températures ont été baissées en journée d'1°C dans tous les bâtiments et réduites la nuit.

Des grands chantiers de rénovation ont été lancés pour mieux isoler nos bâtiments et améliorer les rendements des installations de chauffage. Les énergies renouvelables sont priorisées.

Grâce aux efforts de l'ensemble des usagers, les économies d'énergie s'élèvent à -5 % sur le gaz et -17 % sur l'électricité dans les bâtiments sur la dernière saison de chauffe par rapport à la précédente. Le plan Ecocité a permis de réduire de 12 % les émissions de GES par rapport à 2019, nous plaçant ainsi parmi les collectivités les plus engagées.

Dans les années à venir, la Ville va continuer à travailler sur les usages pour réduire ses consommations et sur le pilotage de ses installations. Les usages seront rationalisés en optimisant les occupations, et le plan LED dans les bâtiments publics sera poursuivi avec la mise en place du Schéma Directeur d'Aménagement Nocturne (SDAN).

Vous trouverez plus d'informations dans le rapport développement durable 2023.

CONTACT

Transition écologique et bâtiments

05 57 93 65 62
Courriel

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS